

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

| | | | |
|----------------|--------|-------|-----------------|
| Département(s) | DSJS | Date | 10 février 2026 |
| Numéro | 26.317 | Heure | 22h08 |

Auteur-e(-s) : Sarah Blum

Lié à (facultatif) :
ad

Titre : Curatelles privées et professionnelles : coûts et qualité de la prise en charge

Contenu :

Le Conseil d'État dispose-t-il de données comparatives sur les coûts des curatelles privées et professionnelles ? A-t-il constaté que certaines curatelles privées, par manque de compétences ou de connaissances des procédures, engendrent des coûts supplémentaires ou une prise en charge insuffisante ? Existe-t-il par ailleurs un plafond relatif au nombre de curatelles par curatrice et curateur afin d'éviter des cumuls préjudiciables à la qualité de l'accompagnement ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sarah Blum

| Autres signataires (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : | Autres signataires suite (prénom, nom) : |
|------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Olivier Beroud | Marina Schneeberger | Armin Kapetanovic |
| Lara Zender | Françoise Jeandroz | |